

Yvonand, le 21 juin 2024



**CONSEIL COMMUNAL
YVONAND**

EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 21.06.2024

Présidence : M. Stéphane Gurtner

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 22.04.2024, **préavis 2024/04** ;
entendu le rapport de la commission de gestion ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Le Président

Stéphane Gurtner



La Secrétaire

Pauline Héritier